

Note au lecteur

Stéphane Thibodeau

(Retrait de plainte devant le comité de discipline de la Chambre de la sécurité financière)

Veillez prendre note que l'audition sur culpabilité devant le comité de discipline de la Chambre de la sécurité financière (le « comité de discipline ») prévue les 2, 3 et 4 juillet 2014 dans le dossier n° CDOO-1018 concernant le représentant intimé M. Stéphane Thibodeau (certificat n° 132494), et qui apparaît au rôle des audiences publié à la section 3.6 du Bulletin de l'Autorité des marchés financiers du 3 juillet 2014 (vol. 11, n° 26), n'a pas eu lieu. À cet effet, le comité de discipline a accueilli le 2 juillet 2014, une requête en retrait de plainte, datée du 3 juin 2014, de la part de la partie plaignante dans ce dossier, et a autorisé le retrait de la disciplinaire portée contre l'intimé.